



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## prélèvement automatique

Question écrite n° 85438

### Texte de la question

M. Guy Geoffroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les dispositions ayant trait au prélèvement bancaire automatique, et plus particulièrement sur la déclinaison des modalités de fonctionnement en cas d'opposition faite à un débiteur spécifique dans le cadre de ce type de retrait. En effet, certains clients de banques ont pu constater la poursuite d'un prélèvement auquel ils avaient fait opposition, après que ce dernier a été pourtant interrompu pendant un an. Il lui demande donc de lui préciser les conditions d'opposition à un retrait automatique, notamment du point de vue des délais prévus pour tout arrêt d'un prélèvement souhaité par le détenteur du compte bancaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Geoffroy](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85438

**Rubrique :** Moyens de paiement

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2006, page 1431